



**Procès-verbal du Compte rendu exceptionnel
Du Conseil Municipal en date du 18/12/2021**

Séance ordinaire du 18/12/2021
Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 12
Nombre de votants : 12 + 1 pouvoir

Date de convocation : 13 Décembre 2021
Date de publication : 11 Janvier 2022

L'an deux mil vingt et un, le dix-huit décembre à dix- huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 13 décembre s'est réuni à huis clos sous la présidence de Mr Patrick FONTAINE, Maire,

Étaient présents : Patrick FONTAINE, Stéphanie DOUILLY, Jérémie, FEUILLOLEY, Tanguy LEFRANC, Isabelle CAPELLE, Laëtitia DUCHEMIN LAURENT, Vincent FONTAINE, Ingrid HUHARDEAUX, Christophe MARCHANT, Mickaël MUNOZ, Luc TOCQUEVILLE, Pierre MAILLARD

Absents : Alain FAUCON donne pouvoir à Tanguy LEFRANC

Secrétaires de séance : Stéphanie DOUILLY et Christophe MARCHANT

- Validation du projet de création city stade

VIE COMMUNAL : Validation du projet de création city stade

Rappel vu lors du dernier conseil municipal du 8 décembre 2021 :

- Finance à revoir
- Condition de vente (Règlement à la commande ou autres...)

L'entreprise Qualicité précise que les prix seront ré-évalués si le bon de commande n'est pas signé au 31/12/2021, il y aura une hausse d'environ 15 000 €.

En ce qui concerne les finances, Mme ROUGE ne se prononce pas car elle n'a pas eu accès au compte de la commune.

Pour permettre la validation du projet City Stade, il faut effectuer les demandes de subventions suivantes :

- DETR
- DSIL
- JO 2024
- CAF (Après signature)
- SIVOS
- COM COM
- CU
- MECENAT ET SERVICE JEUNESSE

Et subvention de l'état sur le sport en 2022.

Les demandes de subvention devront être faite avant le 28 février 2022 par Mr Patrick FONTAINE.

Pour le permis de construire, Mr FONTAINE contacte Mr BAVEN pour négocier avec lui.

Le conseil municipal vote à l'unanimité de procéder à la demande des subventions.

Vote : 12 Pour + 1 pouvoir

Report du projet en attente des finances et du permis de construire.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19H10

Les secrétaires de séance

Stéphanie DOUILLY
Christophe MARCHANT

Les membres du conseil municipal

A collection of handwritten signatures in red and blue ink, arranged in a vertical column on the left side of the page. The signatures are stylized and vary in length and complexity.

Le Maire

Patrick FONTAINE

